

N° du dossier de demande: 3A/2022/3901/152

AVIS AU PUBLIC

Établissements classés

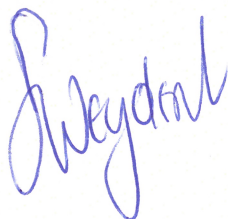
Il est porté à la connaissance du public que la demande suivante a été présentée en vue d'obtenir l'autorisation requise par la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés:

Établissement de la classe 3A

La société POST GROUP sollicite l'autorisation relative à l'exploitation d'une guérite de télécommunication POP à Mompach, 3, Um Buer.

Le dossier y relatif est déposé à la maison communale à Rosport, 9, Rue Henri Tudor, du 25 octobre au 8 novembre 2022 inclusivement et il pourra y être consulté par tous les intéressés.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,
Le bourgmestre,



Le secrétaire,
contreseing, article 74 de la loi communale

